

Si vous ne visualisez pas correctement ce mail, merci de [cliquer ici](#).



ORDRE DE MALTE
FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 juin 2018

Journée Mondiale des réfugiés – 20 juin 2018 L'urgence de l'hospitalité face à l'exil

À voir et à entendre : [Parcours d'exilés](#)

65 millions de déplacés dans le monde, dont 40 millions au sein de leur propre pays. L'équivalent de la population française, fuyant les persécutions ou les conflits armés, laissant derrière eux leur famille, leurs amis, leur vie professionnelle et leurs biens. Cependant, seul un faible nombre de réfugiés est accueilli dans des pays développés tels que la France, la grande majorité (86 %) trouvant refuge dans des pays en développement, où les besoins pour leur prise en charge sont considérables.



Saïf, médecin généraliste irakien, a fui pendant l'été 2014 et est arrivé en France en décembre 2016

La France ne fait pas partie des principaux pays d'accueil

Non, la France ne figure pas parmi les principaux pays d'accueil dans le monde, contrairement aux idées reçues.

En revanche, en 2017, elle a recensé un nombre record de demandes d'asile, signe d'une situation mondiale sans précédent : plus de 100 000 personnes ont ainsi fait état d'un besoin de protection au titre de l'asile.

En 2017, la France est le troisième pays européen ayant accueilli le plus de demandeurs d'asile et se place en 11^{ème} position au niveau européen si l'on rapporte le nombre de demandes à la population nationale. L'Allemagne, quant à elle, a accueilli deux fois plus de personnes cette même année.

2017 : 43 000 nouvelles personnes sous la protection de la France

43 000 réfugiés ont bénéficié de la protection de la France en 2017, contre 36 500 en 2016, leur permettant ainsi d'envisager une vie meilleure. C'est le nombre le plus élevé jamais atteint.

Cette nette augmentation traduit le contexte mondial actuel marqué par des situations de guerres ou de violences généralisées dans des pays tels que la Syrie, l'Afghanistan ou l'Irak, ou par des craintes individuelles de persécutions liées aux opinions politiques, à la religion, à la nationalité ou encore au groupe social d'une personne dans de nombreux pays.

Des parcours d'exilés en quête de stabilité et de protection



L'exil impose des conditions de vie d'une extrême précarité et expose à des risques de violence.

Adil, Saïf, Enam et les autres évoquent un véritable parcours du combattant ponctué de rejet, de violation des droits fondamentaux, tels que l'accès à l'éducation ou la liberté d'expression, et d'exclusion, d'abord dans leur pays d'origine puis en France, aux prises avec les difficiles démarches consécutives à la reconnaissance de leur statut. La barrière de la

langue française reste l'un des premiers obstacles.

Adil obtient son statut de réfugié en janvier 2018 et suit des cours de français cinq fois par semaine à l'Ecole Normale Supérieure : *"C' est une belle langue. Quand tu ne parles pas français, c'est difficile d'entrer dans la communauté et la société française. Maintenant, je peux échanger avec les Français et ils me traitent avec respect"* .

Soulagement et reconnaissance envers la France...



... et les personnes qui les ont aidés.

Enam résume ainsi la nouvelle vie qui commence pour elle, répétant ce qu'elle s'est dit quand elle a été reconnue réfugiée. *"Maintenant, je n'ai plus peur, je ne vis plus dans une crainte perpétuelle. Je suis libre de m'exprimer, libre de penser et libre d'agir"*.

Hospitaliers

Au cœur des réalités de l'instabilité du monde et du durcissement des politiques migratoires, le réseau international de l'Ordre de Malte agit depuis toujours selon sa vocation hospitalière originelle de secours aux exilés : présent tout au long des parcours migratoires ici et là-bas, à travers les structures de santé en Afrique de l'Ordre de Malte France, mais aussi les actions menées par Malteser International (Corps international d'aide humanitaire d'urgence de l'Ordre de Malte) et le CISOM (Corps italien de secours de l'Ordre de Malte), qui est en charge du secours en mer des migrants.

En France, accompagnement et insertion

En France, la volonté de l'association est d'accompagner ces personnes vulnérables dans leurs démarches de demande d'asile et celles faisant suite à la reconnaissance de statut : accompagnement à l'entretien Ofpra, apprentissage du français langue étrangère ou encore insertion par le logement et l'emploi.

L'Ordre de Malte France réaffirme que de la rencontre entre les personnes réfugiées et la société française naît un enrichissement mutuel qui favorise la réussite de l'intégration.

FOCUS SUR L'ACTION DES DÉLÉGATIONS D'INDRE-ET-LOIRE ET DU LOIR-ET-CHER

L'Ordre de Malte France, fort de sa tradition de secours aux exilés, se mobilise grâce à la générosité du public pour venir en aide à toutes les populations exilées et victimes des conflits du Proche et du Moyen-Orient.

En août 2014, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Affaires Etrangères ont mis en place une procédure exceptionnelle de délivrance de visas au titre de l'asile pour les personnes irakiennes persécutées et ayant des attaches avec la France. Ces familles sont accueillies chez leurs proches, la plupart n'ayant toutefois pas de grande capacité d'hébergement.

Poussé par les besoins constatés sur le terrain, l'Ordre de Malte France s'est mobilisé pour répondre à cette situation urgente en apportant son soutien et son expertise à ces familles et leur communauté. Ainsi, depuis août 2014, soutenues par salariés et bénévoles en Indre-et-Loire, 450 personnes ont été accompagnées suivant trois axes principaux :

- **Aide matérielle** : visites régulières aux familles hébergées chez des tiers - collecte et distribution de produits de première nécessité, en fonction des besoins ;
- **Accompagnement dans les démarches** : conseils juridiques et orientations – aide à la demande d'asile et à l'ouverture des droits sociaux – lien avec les bailleurs sociaux pour accéder à un logement pérenne - relai avec les associations compétentes du secteur ;
- **Aide à l'intégration et accompagnement de chacun dans toutes ses dimensions** : parrainage entre familles - aide à la scolarisation et à l'accès aux soins – cours de français langue étrangère ou soutien scolaire – mise en contact avec des employeurs locaux.

Sur le terrain, un salarié, lui-même réfugié irakien, et de nombreux bénévoles réalisent l'accompagnement au quotidien, aidés dans ces missions par deux salariés du siège en charge de l'accompagnement juridique et des projets d'intégration.

Ce travail de concert a permis de développer en Indre-et-Loire un véritable modèle d'accueil et d'accompagnement des familles, tous les acteurs (préfecture, services publics, bailleurs sociaux, associations...) contribuant de manière remarquable à ce que ces familles exilées puissent s'installer en France de la meilleure manière possible. Un accompagnement a également vu le jour dans le Loir-et-Cher depuis 2015.

Contacts

Délégation INDRE-ET-LOIREAntoine de BERRANGER : +336 61 49 83 32 - Delegation37@ordredemaltefrance.org**Délégation LOIR-ET-CHER**Roselyne des GROTTES : +336 64 98 28 92 - Delegation41@ordredemaltefrance.org

"Traditionnellement mobilisé auprès des personnes les plus fragiles, le mouvement caritatif catholique de l'Ordre de Malte France agit selon sa vocation de secours aux exilés et appelle à l'évolution des pratiques pour que se dessine un accueil digne, solidaire et humain", souligne Yann Baggio, le Président de l'Ordre de Malte France.

CHIFFRES CLÉS

Le pôle Réfugiés - Migrants de l'association, par l'action de ses salariés et des bénévoles actifs sur le terrain, a accompagné plus de 6 000 personnes en 2017, dont 450 réfugiés.

À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.



L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.



Panorama 2016

CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
Juliette Hourlier
j.hourlier@ordredemaltefrance.org
01 55 74 53 18

Presse **SEITOSEI**
Olivier Coppermann
presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr
01 78 94 86 71 06 07 25 04 48

www.ordredemaltefrance.org

et  

Ordre de Malte France - Direction de la communication - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de l'Ordre de Malte France, merci de cliquer ici »